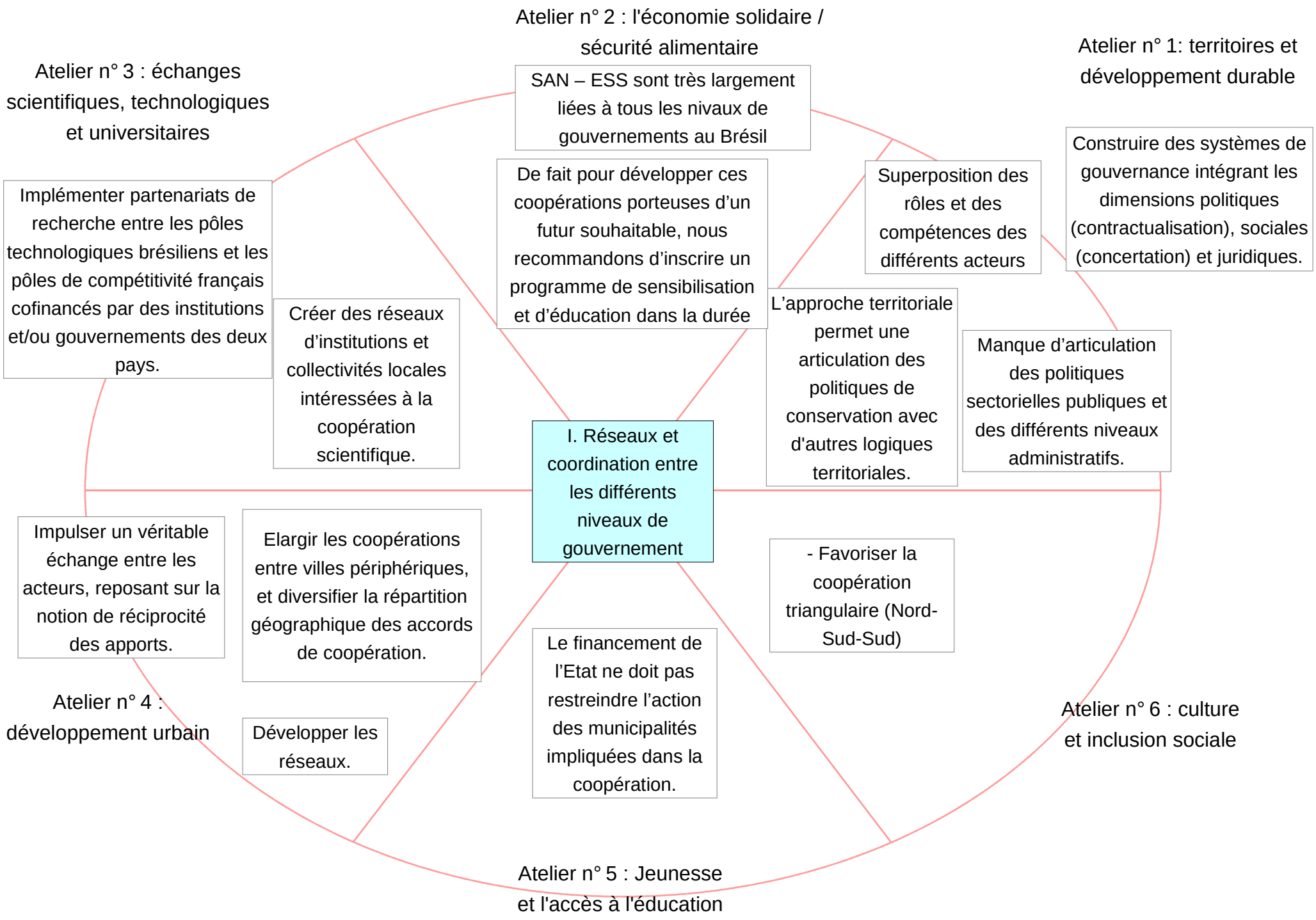
Atelier n° 2 : l'économie solidaire / sécurité alimentaire
SAN – ESS sont très largement liées à tous les nivaux de gouvernements au Brésil
De fait pour développer ces coopérations porteuses d'un futur souhaitable, nous recommandons d'inscrire un programme de sensibilisation et d'éducation dans la durée
Atelier n° 1: territoires et développement durable
Superposition des rôles et des compétences des différents acteurs
Construire des systèmes de gouvernance intégrant les dimensions politiques (contractualisation), sociales (concertation) et juridiques.
L'approche territoriale permet une articulation des politiques de conservation avec d'autres logiques territoriales.
Manque d'articulation des politiques sectorielles publiques et des différents niveaux administratifs.
Atelier n° 3 : échanges scientifiques, technologiques et universitaires
Implémenter partenariats de recherche entre les pôles technologiques brésiliens et les pôles de compétitivité français cofinancés par des institutions et/ou gouvernements des deux pays.
Créer des réseaux d'institutions et collectivités locales intéressées à la coopération scientifique.
I. Réseaux et coordination entre les différents niveaux de gouvernement
Impulser un véritable échange entre les acteurs, reposant sur la notion de réciprocité des apports.
Elargir les coopérations entre villes périphériques, et diversifier la répartition géographique des accords de coopération.
- Favoriser la coopération triangulaire (Nord-Sud-Sud)
Le financement de l'Etat ne doit pas restreindre l'action des municipalités impliquées dans la coopération.
Atelier n° 4 : développement urbain
Développer les réseaux.
Atelier n° 6 : culture et inclusion sociale
Atelier n° 5 : Jeunesse et l'accès à l'éducation

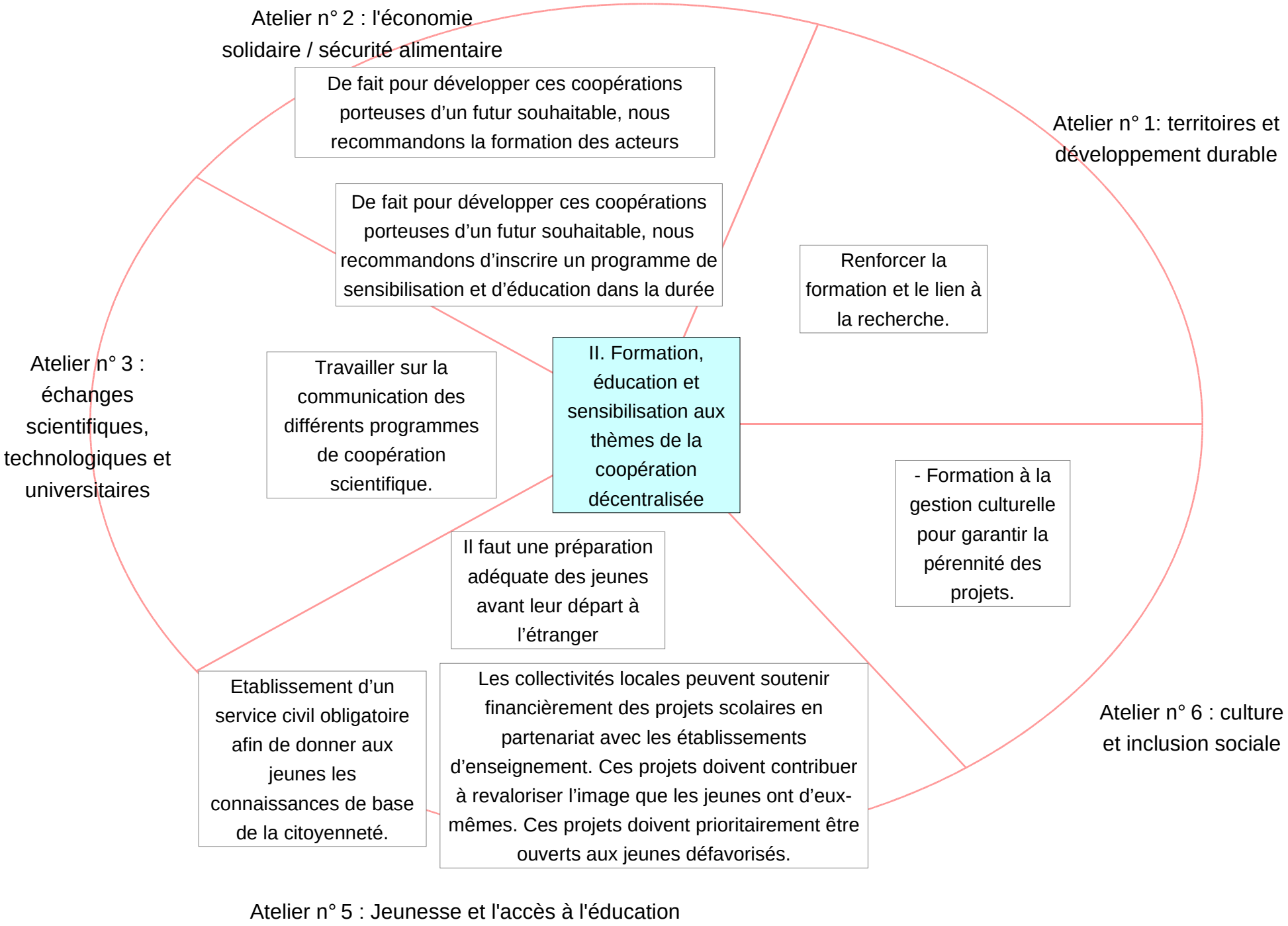
Atelier n° 2 : l'économie solidaire / sécurité alimentaire
De fait pour développer ces coopérations porteuses d'un futur souhaitable, nous recommandons la formation des acteurs
Atelier n° 1: territoires et développement durable
De fait pour développer ces coopérations porteuses d'un futur souhaitable, nous recommandons d'inscrire un programme de sensibilisation et d'éducation dans la durée
Renforcer la formation et le lien à la recherche.
Atelier n° 3 : échanges scientifiques, technologiques et universitaires
Travailler sur la communication des différents programmes de coopération scientifique.
II. Formation, éducation et sensibilisation aux thèmes de la coopération décentralisée
- Formation à la gestion culturelle pour garantir la pérennité des projets.
Il faut une préparation adéquate des jeunes avant leur départ à l'étranger
Etablissement d'un service civil obligatoire afin de donner aux jeunes les connaissances de base de la citoyenneté.
Les collectivités locales peuvent soutenir financièrement des projets scolaires en partenariat avec les établissements d'enseignement. Ces projets doivent contribuer à revaloriser l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes. Ces projets doivent prioritairement être ouverts aux jeunes défavorisés.
Atelier n° 6 : culture et inclusion sociale
Atelier n° 5 : Jeunesse et l'accès à l'éducation

Atelier n° 4 : développement urbain

Atelier n° 3 : échanges scientifiques, technologiques et universitaires

Mettre en place et structurer des institutions pouvant planifier des programmes de coopération au-delà des échéances électorales, et ainsi permettre une coopération durable et une continuité des programmes.

Que les collectivités soient solidaires, démocratiques, et que leurs relations s'inscrivent dans la durée.

S'appuyer sur les partenariats existants pour développer d'autres formes de coopération scientifique.

III. Coopération dans la durée (au-delà des alternances)

L'instabilité politique freine la continuité des projets de coopération.

Les projets doivent tendre à l'autonomie des bénéficiaires.

- Mettre en place des dispositions législatives qui permettent d'assurer la continuité des projets malgré les alternances politiques.

Atelier n° 5 : Jeunesse et l'accès à l'éducation

Atelier n° 6 : culture et inclusion sociale

Atelier n° 2 : l'économie solidaire / sécurité alimentaire

Atelier n° 1: territoires et développement durable

De fait pour développer ces coopérations porteuses d'un futur souhaitable, nous recommandons une concertation forte entre Société civile, Collectivités et Institutions.

Atelier n° 3 : échanges scientifiques, technologiques et universitaires

Des outils, politiques, programmes et projets mis en place dans le contexte brésilien révèlent l'application concrète de pratiques pour un nouveau mode de développement dont les collectivités françaises pourraient largement s'inspirer : construction de mécanismes de concertation et de participation des acteurs locaux, prise en compte de la transversalité….

Multiplication des outils de gestion des territoires, intégration des aires protégées dans des systèmes de gouvernance locale.

Développer les projets académiques en fonction des besoins de la société civile.

Volonté d'expérimenter de nouvelles approches pour intégrer les aires protégées dans leur contexte socio-économique.

Evolution vers une gestion territoriale, intégrée et participative des Aires protégées.

IV. Association des acteurs : participation de la société civile et de la population

Volonté d'associer les habitants à la prise de décision des politiques publiques municipales.

Approfondir la participation des citoyens dans les programmes de coopération décentralisée.

- Participation de la société civile dans l'élaboration et identification de projets culturels proposés par les collectivités.

Les jeunes doivent être sensibilisés à la chose publique et impliqués dans la vie publique locale.

Articuler plus efficacement les différents acteurs (ONG, entreprises privées, pouvoirs publics, experts, citoyens).

Atelier n° 6 : culture et inclusion sociale

Atelier n° 4 : développement urbain

Il faut encourager les familles à devenir les acteurs de leur développement sans dépendre exclusivement des pouvoirs publics.

Atelier n° 5 : Jeunesse et l'accès à l'éducation